

## Compte-rendu du Bureau du 29 septembre 2011

Les membres du Bureau syndical se sont réunis le 29 septembre 2011 en visioconférence à partir de cinq sites : Annonay, Privas, Saint-Just-d'Ardèche, Malbosc et Saint-Martin-de-Valamas sous la Présidence de Monsieur Maurice Quinkal, Président du SIVU.

Étaient présents : Maurice Quinkal, Aïda Boyer, Christophe Chantre, Laurent Clérel, Patricia Curtius, Yves Lemal, Vincent Mounier, Didier Picheral, Jean-François Roche.

Assistaient également : Ludovic Bayle, Christelle Caille, Gilbert Capeillère, Henry-Pascal Eldin, Guy Fréry, Daniel Suszwalak, Dominique Wojylac.

### 1) Créations ou modifications de tarifs

Daniel Suszwalak énumère les tarifs créés ou modifiés qui seront présentés au Comité syndical du 10 octobre 2011. Ils concernent l'utilisation du bureau virtuel Grappe, l'hébergement mutualisé des noms de domaine, les commandes de certificats électroniques.

Avis favorable du Bureau.

### 2) Sociétés Publiques Locales : suite de la réflexion

Daniel Suszwalak présente la conversation téléphonique qu'il a eue avec Jean-Luc Vallet, délégué territorial sud-est de la fédération des EPL, suite au Bureau du 7 juillet 2011. Malgré l'immense avantage (possibilité de réaliser des prestations entre les actionnaires sans mise en concurrence), il est à noter deux inconvénients majeurs qui ne sont pas favorables à la création d'une SPL dans notre cas :

- les syndicats mixtes ouverts ne peuvent en devenir membres,
- la création d'une SPL oblige à la mise en place d'une comptabilité analytique très stricte.

Daniel Suszwalak propose de ne pas se précipiter, eu égard aux débats actuels sur la gouvernance bi-départementale.

Le Bureau estime aussi le projet prématuré et demande aux services de suspendre la démarche.

### 3) Refonte des statuts : pistes de réflexion proposées par les services

Un document de travail est présenté. Il sera amené à évoluer encore avec la question de la réforme territoriale et de la représentativité des territoires.

Les principales modifications des statuts à intervenir seraient les suivantes :

- ♣ extension de la sphère des adhésions à d'autres départements (aux autres départements de la Région, voire ceux limitrophes à l'Ardèche)
- ♣ inscription obligatoire des adhérents du Sivu des Inforoutes aux listes de diffusion que celui-ci tient pour les informer de convocations et actualités liées aux TIC
- ♣ présentation exhaustive des services proposés par le Sivu des Inforoutes
- ♣ extension des adhésions aux EPCI sans fiscalité propre. Ce point soulève néanmoins un problème dans la mesure où les EPCI, pour adhérer, devraient prendre la compétence « TIC » à la place des communes. Daniel Suszwalak doit encore éclaircir la question
- ♣ précision du rôle du Président, des membres du Bureau et du Comité Syndical.

Monsieur Lemal s'inquiète de la représentativité des territoires qui va sans doute changer avec la réforme territoriale. L'une des forces du Syndicat est d'être proche des collectivités. Dans le même ordre d'idées, Monsieur Roche indique qu'il s'agirait d'aller dans le sens de l'harmonisation.

Daniel Suszwalak transmettra le document de travail à l'ensemble des membres du Bureau. Aucune délibération n'est pour le moment nécessaire.

#### **4) Voeux 2012 : propositions originales des services**

Christelle Caille et Guy Fréry décrivent le projet. Sur le principe d'un calendrier de l'avent, ils prévoient de diffuser à plusieurs jours d'intervalle sur le site internet du Sivu des Inforoutes trois vidéos avant le 1er janvier 2012, puis une quatrième après le 1er janvier. Chacune des vidéos serait un court interview d'un acteur local à chaque fois différent.

Le projet a pour but de valoriser le rôle du Sivu dans le département auprès des usagers (et plus largement du grand public) et d'arriver, par *effet de teasing*, à l'annonce des vœux du Président Maurice Quinkal.

Pour toucher le plus grand nombre, il est prévu l'usage d'un langage simple, c'est pourquoi les deux chargés de communication proposent l'intervention d'un interviewer extérieur.

Pour le tournage et le montage qu'ils souhaitent de qualité professionnelle, ils proposent également de s'en remettre à une personne extérieure.

Pour les musiques du générique de début et de fin, un concours de musique assistée par ordinateur serait proposé aux animateurs des accès publics à l'internet accompagné en Ardèche.

La réalisation du projet est évaluée de 1000 à 2000€.

Le projet intéresse Monsieur Quinkal : « *C'est une bonne occasion de montrer que des choses se passent, qu'il y a des utilisateurs, des utilisateurs qui parlent des services* ». Pour Monsieur Roche, les actions qui permettent de « populariser » l'information sont intéressantes. Monsieur Chantre s'exprime lui aussi : « *le projet sera original et novateur s'il privilégie l'accessibilité aux discours, s'il dédramatise la technologie* ».

Messieurs Clérel et Lemal souhaiteraient prendre connaissance des scénarios, et s'interrogent sur l'opportunité de lier l'opération avec les vœux 2012.

Christelle Caille enverra les éléments détaillés de cahier des charges à l'ensemble du Bureau.

Aïda Boyer pense que l'outil vidéo aurait encore plus d'intérêt s'il était utilisé à intervalles réguliers.

#### **Questions diverses**

##### **Départ de Christelle Caille**

Daniel Suszwalak informe le Bureau du départ certain mais non programmé de Christelle Caille, chargée de communication au Sivu. Avec le départ à la retraite de Dominique Wojylac qui s'opèrera probablement à la même période, Daniel Suszwalak demande la validation d'une pause sur l'activité des sites internet sophistiqués : les Packwebs Premium et Pro.

Le Bureau valide la demande.

La commission « création de sites web » sera réunie pour déterminer les moyens futurs à mettre en œuvre.

##### **Wikipédia**

Lors du congrès RuraliTic à Aurillac, Monsieur Suszwalak a rencontré une responsable des sites Wikipédia (ancienne Présidente de la Wikimedia Foundation). Suite à cette rencontre, il propose le lancement d'une nouvelle opération de communication de proximité avec les collectivités, à l'image de l'opération Villes Internet. Elle consisterait à assister les collectivités dans la publication de leurs pages Wikipédia et dans le recueil, sur ce site de référence, d'une mémoire collective.

L'opération concerne toutes les collectivités. Chacune dispose en effet d'une page Wikipédia. En

sachant la remplir et la tenir à jour, chacune pourra bénéficier d'une visibilité accrue, Wikipédia bénéficiant lui-même d'un référencement intéressant auprès des moteurs de recherche.

Pour la mise en œuvre concrète de cette opération, Daniel Suszwalak propose d'associer les animateurs des accès publics à l'internet ardéchois. Ils pourraient ainsi devenir des relais auprès du public, en proposant par exemple des ateliers sur cette thématique. Daniel Suszwalak propose aussi la formation de deux agents Inforoutes à l'outil Wikipédia. Les agents pourraient ainsi se positionner en tant que coordinateurs de l'opération.

Le devis, pour deux jours d'intervention / formation sur l'outil, s'élèverait à 3000€.

Les élus ne voient pas d'objection à ce que l'opération soit mise en place. Ils apprécient qu'elle puisse être en outre le moyen de sensibiliser les collectivités aux questions des droits d'auteur. Wikipédia, s'il a le moindre doute sur la source des données et images mentionnées dans ses pages, les supprime en effet immédiatement.

### **Système d'Information Géographique**

M. Picheral demande si le SDE 07 reste associé au projet de SIG. Le SDE 07 s'est exclu lui-même du projet pour le moment. Le Sivu des Inforoutes n'a donc plus de contact avec la structure sur ces questions.

M. Picheral croit savoir que le SDE 07, dans le cadre de la numérisation des plans cadastraux, pourrait suggérer aux collectivités des solutions logicielles.

Toutes les collectivités ont en théorie été informées de la mise en place d'un SIG départemental. Afin de s'assurer de la bonne transmission de l'information, le SIVU fera un rappel d'information.

### **Réunion avec le Conseil Général – Maintenance des collègues**

D'ici un an, le Conseil Général devra prendre en charge la maintenance de l'équipement informatique des collègues. Monsieur L'Herminier (vice-Président du CG en charge de ces questions), Madame Berne (Directrice) et Madame Barbier (chef de service) ont souhaité rencontrer le SIVU pour évoquer la question de la mutualisation des moyens. Aïda Boyer et Daniel Suszwalak les ont rencontrés en juillet dernier. Ils ont convenu de visiter deux établissements au mois d'octobre 2011 pour établir un premier diagnostic. Dans l'intervalle, un grand nombre de documents (inventaire, statistiques,...) ont été transmis au SIVU.

Si le SIVU intervient sur cette mission, Madame Boyer indique qu'il sera nécessaire de réfléchir aux moyens humains qui permettront de l'assurer.

### **Réunion de la Commission Centres Multimédia**

La Commission Centres Multimédia se réunira le jeudi 3 novembre à 18h30 pour traiter en particulier de la demande de Meysse, et faire un point sur le réseau.